

Qualité de l'eau

Le réseau lausannois : de l'eau à boire sans modération!

Le laboratoire de contrôle d'eauservice procède régulièrement à des analyses microbiologiques (contamination par des bactéries, virus, etc.) et physico-chimiques (dureté, minéraux, présence de fer, cuivre, plomb, etc.) qui vérifient la conformité de l'eau potable par rapport aux normes sanitaires en vigueur, et ce, jusqu'au robinet du consommateur.

		Min	Max	Normes eau potable	Normes eau minérale
Germes aérobies mésophiles	(UFC/ml)	0	111	< 300	-
Escherichia coli	(/100ml)	0	0	0	0
Entérocoques	(/100ml)	0	0	0	0

	Unité	Lac Léman	Lac de Bret	Sources	Objectif de qualité*
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Dureté totale	°français	14.4	19.9	23.5	> 10
Calcium (Ca)	mg/l	47.4	64.5	77.4	< 200
Magnésium (Mg)	mg/l	6.3	9.1	10.1	5 à 125
Sodium (Na)	mg/l	6.4	8.8	7.2	< 20
Potassium (K)	mg/l	1.7	2.6	1.0	< 5
Chlorures (Cl)	mg/l	9.1	15.6	13.7	< 50
Sulfates (SO ₄)	mg/l	49.3	10.6	20.1	< 20
Nitrates (NO ₃)	mg/l	2.5	6	12.8	< 25

*selon le MSDA, Manuel Suisse des denrées alimentaires

L'ensemble du réseau de distribution lausannois a ainsi été contrôlé. Pas moins de 14'000 paramètres microbiologiques et 20'000 paramètres physico-chimiques ont été analysés avec pour résultat une conformité observée aussi bien à l'OHg (Ordonnance sur l'Hygiène 2005) qu'à l'OSEC (Ordonnance sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires 2005).



eauservice

Tél. 021 315 85 30
eauservice@lausanne.ch
www.lausanne.ch/eauservice

Ce document a été réalisé avec l'appui du Fonds Communal d'Encouragement des Economies d'Electricité, Lausanne.

N°7
2008



les Quatre saisons de l'énergie

Printemps, été, automne, hiver:
à chaque saison ses besoins d'énergie!

Les proverbes se complètent. L'un dira que même un très grand voyage commence par un premier pas. L'autre assurera que lorsque on doit faire mille pas et qu'on en a fait 999, on a fait la moitié. Quand on considère la manière dont les lausannoises et les lausannois sont approvisionnés en électricité, on pourra se référer à l'une ou l'autre de ces perspectives. Lausanne, Cité de l'énergie, est très avancée dans sa politique énergétique : elle parvient avec succès à encourager et à pratiquer les économies dans ce domaine. Elle diminue sa dépendance à l'égard d'énergies productrices de CO₂, ou dont la production nous place dans une dépendance coûteuse, voire risquée. Par rapport à l'an passé, nous pouvons ainsi annoncer une baisse de près de 3% de notre recours aux énergies non renouvelables, ainsi qu'une diminution de 2% de notre consommation d'énergies dont la provenance ne peut être établie.

En ce sens, nous pouvons avec confiance contempler le chemin déjà parcouru. Ce bulletin, qui vous informe sur la qualité de l'énergie que nous vous distribuons, en témoigne.

Mais le voyage est long et tous les pas, même petits, doivent être faits dans la bonne direction. Il nous reste encore du chemin, pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : économiser toujours plus d'énergie et accroître constamment la part de notre production d'énergies renouvelables indigènes. Nous voulons faire au moins autant que ce que vise la Confédération : en une vingtaine d'années, augmenter cette part encore de 10%, par rapport à l'ensemble de l'électricité distribuée à Lausanne. En ces temps où l'on parle beaucoup de tarifs d'électricité, de déséquilibre entre l'offre et la demande, de construction de grandes centrales, nous ne devons pas oublier que la destination de notre voyage est l'autonomie énergétique, la diminution de la consommation et le développement durable.

Jean-Yves Pidoux
Directeur des Services industriels

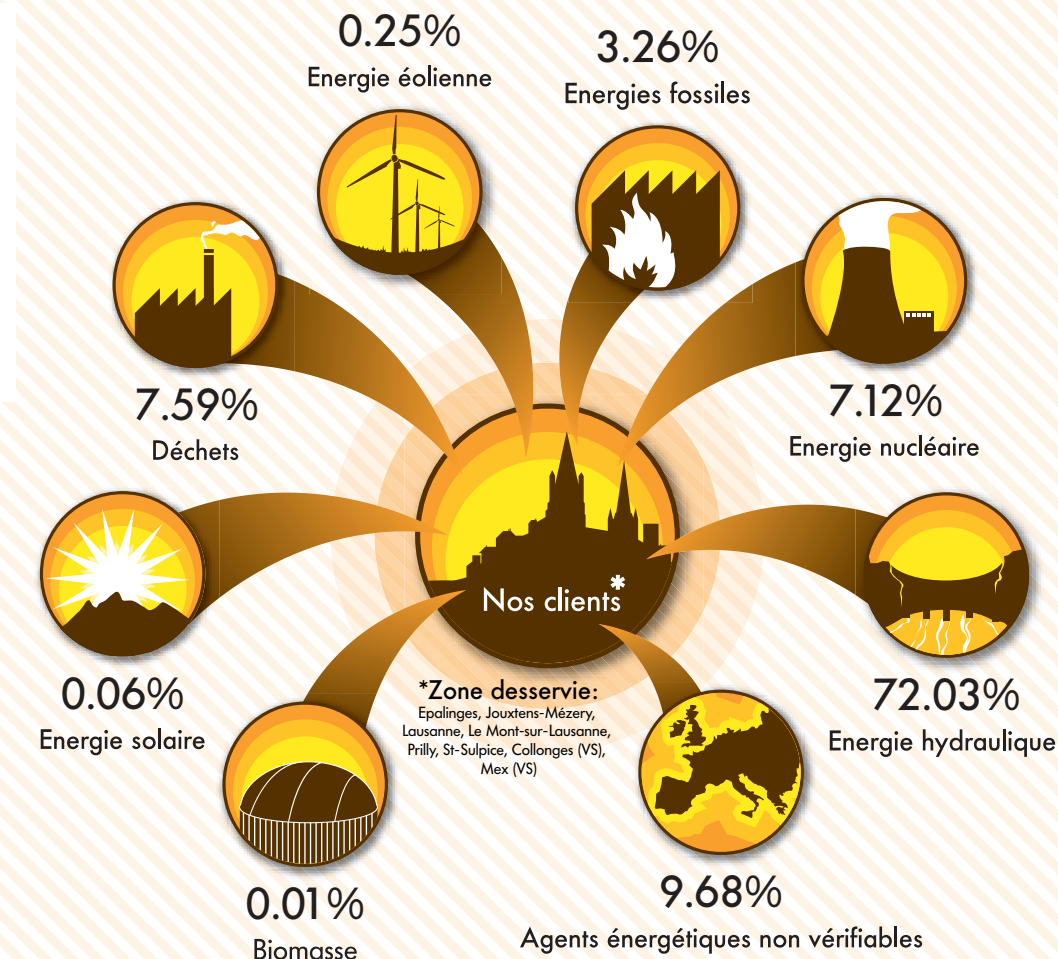
Services industriels
L a u s a n n e

Marquage de l'électricité

Succès croissant pour les énergies renouvelables!

Près de 73% de l'électricité fournie aux lausannois est produite à partir d'énergies renouvelables et plus de 90% est d'origine certifiée. Depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2005, de la révision de l'Ordonnance fédérale sur l'Energie (OEne), vous bénéficiez d'une transparence absolue sur le marquage de l'électricité.

Les Services industriels de Lausanne vous présentent donc pour la troisième année consécutive une information qui vous revient de droit: celle sur l'origine de l'électricité qui vous a été fournie en 2007.

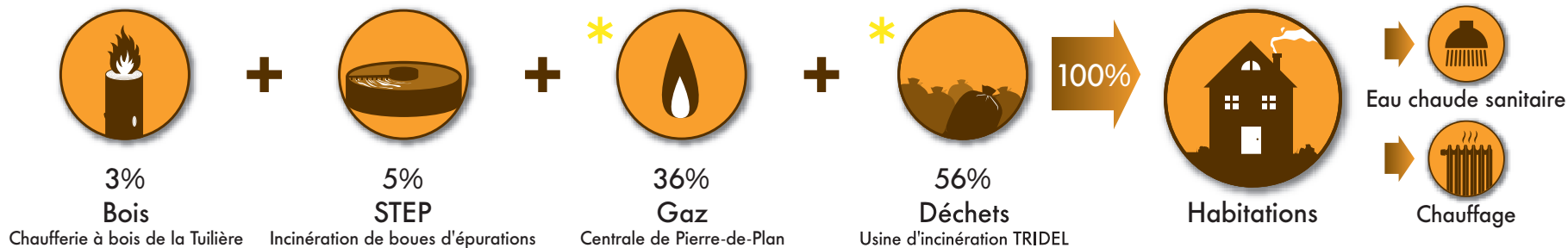


Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité:	Services industriels de Lausanne Place Chauderon 23, 1003 Lausanne	
Contact:	Tél. 021 315 81 11 www.lausanne.ch/sil	
Année de référence:	2007	
L'électricité fournie à nos clients a été produite à partir de:		
En %	Total	De Suisse
Energies renouvelables	72.35%	48.64%
Energie hydraulique	72.03%	48.32%
Autres énergies renouvelables	0.32%	0.32%
Energie solaire	0.06%	0.06%
Energie éolienne	0.25%	0.25%
Biomasse	0.01%	0.01%
Géothermie	0.00%	0.00%
Energies non renouvelables	10.38%	10.38%
Energie nucléaire	7.12%	7.12%
Energies fossiles	3.26%	3.26%
Pétrole	0.00%	0.00%
Gaz naturel	3.26%	3.26%
Charbon	0.00%	0.00%
Déchets	7.59%	7.59%
Agents énergétiques non vérifiables	9.68%	-
Total	100.00%	66.61%

Chauffage à distance: répartition des énergies

Déjà plus de 1'000 immeubles raccordés en région lausannoise

Une qualité de l'air améliorée, un ravitaillement 24h/24, peu de frais de maintenance, un rendement optimal, des tarifs stables et avantageux!



Services industriels
de Lausanne

Place Chauderon 23
Case postale 7416
1002 Lausanne
Tél. 021 315 81 11
Fax 021 315 80 15
sil@lausanne.ch
www.lausanne.ch/sil